

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque

Hors-série - Automne 2016

le libertaire

Revue de synthèse anarchiste

Créé par Joseph Dejacques en 1858 aux U.S.A. (en français), repris par Sébastien Faure en 1895, et actuellement publié par le groupe Jules Durand et des individuels anarchistes

20 Juin – 8 Octobre 1922

La grande grève de la métallurgie au Havre

Pourquoi en est-on arrivés là ?

Pendant la guerre 1914-1918, le grand Patronat Français, Comité des Forges en tête, fut obligé de par l'action des Ouvriers de la métallurgie et aussi par les nécessités de l'armement d'accorder, et ce, à son grand regret, des avantages substantiels à ce personnel.

Ce patronat rétrograde qui guettait l'occasion de reprendre la direction des opérations pour de nouveau imposer une direction dictatoriale avec ses volontés ; cette occasion se présenta avec la scission confédérale d'après-guerre, et dès ce moment, il ne manœuvra que pour arriver à ses fins ; volontairement le chômage fut imposé à une grande partie de travailleurs, avec l'espoir que ce régime amènerait les autres parties à un degré de soumission facilement exploitable.

En effet, en juin 1922, le Comité des Forges décidait de réduire de 10% les salaires de tous les ouvriers dépendant de leurs industries. Le Havre fut choisie comme ville cobaye où la tentative de réduction de salaires devait être tentée, et des circulaires furent affichées dans tous les ateliers annonçant l'application de cette mesure pour le 20 dudit mois ; dire le sentiment de révolte qu'elle suscita est difficile à décrire, surtout qu'en cette même période, le coût de la vie ne cessait de croître, ainsi que le prix des loyers ; c'était aussi méconnaître la combativité des ouvriers havrais, et le débrayage des usines débuta par les ouvriers des Chantiers de la Gironde, lesquels tinrent leur première réunion, le 20 juin, à la Salle des Fêtes de Graville ; ce premier débrayage fit tache d'huile et le 22 au soir, la grève était totale.

C'est à partir de cette date que des tentatives de conciliation furent faites, mais hélas sans résultat. Le Comité des Forges ayant donné au Syndicat patronal l'ordre formel de ne point discuter et de rester intransigeant ; il comptait probablement sur la veulerie de la classe ouvrière, et pour ce faire, il fit venir des Chantiers de Normandie de Quevilly, un groupe d'ouvriers pour travailler à la réparation des navires de la Compagnie Générale Transatlantique, mais la vigilance des grévistes déjoua cette manœuvre et les Rouennais qui avaient été dupés, assistèrent à la réunion quotidienne des grévistes et reprirent le train pour retourner chez eux.

La grève total continuait donc sans pourparlers, ce qui amena le comité de grève à envisager l'exode des enfants vers des lieux hospitaliers, où ils étaient réclamés par les camarades des ouvriers des départements voisins et de la région parisienne.

C'est au cours du départ d'un convoi d'enfants, le 26 juillet, à 16 heures, qu'un incident se produisit devant la gare du Havre. Le président du syndicat patronal fut quelque peu molesté et sa voiture renversée ; cet incident et la prolongation de la grève créèrent un état de nervosité parmi la classe ouvrière qui multiplia ses démarches pour trouver une solution à ce conflit ; ce fut en vain, des refus et toujours des refus, tel était le mot d'ordre du Comité des Forges, même envers les personnalités comme Jules Siegfried, député du Havre.

Les échecs répétés de toutes ces tentatives de conciliation créèrent parmi la population ouvrière du Havre, un élan de solidarité, qui permit au Comité de grève de créer un Cercle Franklin, dans divers quartiers de la ville, à Harfleur et à Montivilliers, des centres de distribution de vivres ; de plus en accord avec le syndicat patronal de la Boulangerie, des bons de pain étaient attribués à chaque famille de grévistes, un salon de coiffure fut également créé, ainsi qu'un atelier de cordonnerie.

Devant cette résistance organisée, le Comité des Forges imposa aux industriels du Nord le boycottage de plusieurs centaines de métallurgistes havrais qui avaient trouvé du travail dans cette région ; toutes ces violations au droit du travail n'étaient pas faites pour calmer les grévistes d'autant que des tracasseries policières se découvraient, que des agents provocateurs parcouraient la ville et créaient des incidents, ce qui motiva et justifia pour les autorités préfectorales, l'envoi de renforts de gendarmes, de fantassins et de chasseurs à cheval, et par répercussion, fit que la grève générale fut décrétée au Havre.

Aussi, l'exaspération était-elle à son comble les 24 et 25 août, mais le 26 se produisit l'étincelle qui devait mettre le feu aux poudres, un incident bénin à l'origine mit aux prises policiers et grévistes, et la vue d'armes à feu entre les mains de ces policiers dégénéra en bagarres qui devinrent générales ; l'apparition des gendarmes à cheval ne fit que l'effet d'un excitant, des voitures, des échafaudages furent renversés, des arbres arrachés et le Cours de la République quelque peu dépavé, mais à tout prix il fallait mater les grévistes, et sans sommation, la troupe tira...

*Grève de la Métallurgie. 20 Juin. 8. Octobre. 1922.
Les pompiers du Havre, relevant la voiture, de Monsieur
Léssandier, Président du Syndicat Patronal de la
Métallurgie, 26. Juillet 1922, devant la gare du Havre,
Rue Magellan.*

H. Quesnel

Henri Quesnel, Secrétaire de la Métallurgie relate l'incident survenu suite à la provocation d'un Tessandier venu narguer les familles des manifestants amenant leurs enfants à la gare du Havre.

Samedi 26 août : le sang des prolétaires coule au Havre

Meyer sentant venir le drame indique qu'il ne peut pas contrôler les gendarmes.

Le matin même, Quesnel reçoit une fin de non-recevoir des patrons qui refusent une nouvelle fois de suspendre leur volonté de baisser de 10% les salaires. Ils proposent une réunion composée de représentants ouvriers, des patrons et des pouvoirs publics afin d'étudier la mise en œuvre des moyens nécessaires pour faire baisser le prix de la vie. Les esprits s'échauffent.



Rassemblement non loin du cercle Franlin... les esprits s'échauffent et les premières barricades apparaissent

Dans l'après-midi, quelques grévistes interviennent auprès de salariés du frigorifique et leur demandent de se joindre au mouvement de grève. La police intervient brutalement, blesse un enfant de huit ans et pourchasse les grévistes vers Franklin en agitant leurs revolvers.

S'ensuit une échauffourée. Pendant que des renforts policiers arrivent, des barricades se montent dans toutes les rues adjacentes à la Bourse du Travail. Les manifestants chantent « L'Internationale » sur les barricades. Les soldats tirent : au moins trois morts et 15 à 50 blessés sont à dénombrer ; « L'holocauste au Comité des Forges aura été complet. »

Bien entendu les versions divergent sur cette collision sanglante. Mais ce qui était prévisible s'est réalisé.

Pour l'agence Radio, vers 16H30, un café ayant été saccagé, plusieurs grévistes se rendent sur les lieux pour évaluer les dégâts. Le commissaire central veut faire circuler les curieux et devant l'hostilité des badauds fait appel à la cavalerie qui charge. De nombreux grévistes, près de Franklin érigent des barricades avec des camions, des arbres déracinés et des pavés enlevés à la chaussée.

Les gendarmes veulent dégager les barricades, ils sont reçus à coups de cailloux ; ils font usage de leurs mousquetons. Plusieurs ouvriers tombent. Une bagarre générale est déclenchée, ce n'est que vers 19H45 que les grévistes sont refoulés et les abords de Franklin dégagés.

Pour le Petit Parisien, l'affluence sur le Cours de la République est si grande que la chaussée est obstruée... Le commissaire central Artigues décide de faire passer la troupe au milieu de la foule des métallurgistes.

Un escadron de gendarmes et deux escadrons de chasseurs suivis de cyclistes passent entre deux haies de grévistes. Personne ne s'émeut mais au bout de quelques minutes les cavaliers font demi-tour et reviennent au trot puis au galop semant la panique dans les rangs ouvriers. Ces derniers ripostent à coups de pierres. Provocation

évidente d'autant que les cyclistes n'ayant pas pu suivre l'allure des cavaliers se retrouvent au milieu de la foule piétinée et affolée. Ils sont pris à partie par de tout jeunes gens et tirent sur ceux-ci pour se dégager. Des gens s'effondrent...

Les grévistes dressent alors des barricades pour empêcher toute nouvelle charge de la cavalerie des gendarmes.

Seul le commissaire Italieni bien connu par les syndicalistes locaux pour la surveillance étroite dont ils font l'objet depuis des années arrive à pouvoir discuter avec les responsables syndicaux. Il leur demande de se disperser. Les syndicalistes acceptent la dispersion à condition que les gendarmes s'en aillent.

Les gendarmes font semblant de s'en aller alors qu'en réalité ils prennent une rue adjacente pour mieux prendre à revers la barricade. Les grévistes sont ainsi pris entre deux feux. Les gendarmes prennent la position du tireur à genou et après une salve à blanc tirent à balles réelles.

Des cris de douleur s'élèvent de la barricade : Georges Allain (de Sanvic) et Henri Lefèvre (du Havre) sont mortellement touchés.

Voici le récit officiel que donnent de ces incidents les autorités du Havre : « Plus de 800 coups de revolver ont été tirés sur la police par les manifestants. Les policiers inférieurs en nombre, et dont beaucoup étaient déjà blessés, sentant le danger qui les menaçait, ont alors riposté avec leurs revolvers aux coups de feu tirés par les manifestants.

Une bagarre d'une extrême violence s'en-suiuit. Elle dura longtemps. Les manifestants renversèrent des camions automobiles, arrachèrent des arbres et essayèrent de dépaver une rue pour faire des barricades et des tranchées. Ils se réfugièrent enfin dans un îlot de maisons formé par le Cercle Franklin, où siégeait le Comité de grève et se barricadèrent de leur mieux. Sur ces entrefaites, le préfet accompagné du général

Le corps du malheureux est transporté à l'intérieur de la salle Franklin. Un homme ivre gesticule, tenant une pierre dans chaque main, il tente de ramener à l'assaut les assiégés.

Et la bataille se poursuit toujours plus acharnée. Des balles sifflent encore, plusieurs grévistes tombent, une voiture ambulance vient prendre les blessés.



Les manifestants enlèvent les pavés qui serviront à dresser des barricades

commandant le 3^e corps d'armée et du procureur général était arrivé. Il prescrivit immédiatement l'encercllement du Cercle Franklin. Un certain nombre de manifestants parvinrent cependant à s'échapper et au petit jour, quand les forces de police pénétrèrent dans le bâtiment, ils ne trouvèrent qu'un petit nombre de manifestants. »

L'agence Havas en serviteur zélé des puissants affirme aussi que 800 coups de revolver ont été tirés sur les gendarmes. Seulement les morts et les blessés par balle sont uniquement du côté des travailleurs.

La Dépêche de Rouen indique pour les mêmes événements que les soldats en tirant sur les manifestants n'ont fait que leur devoir mais à aucun moment le journaliste présent sur les lieux ne fait allusion aux coups de feu tirés par les ouvriers ce qui laisse à supposer qu'ils n'ont jamais été tirés, pourtant on ne peut suspecter ce journaliste de sympathie pour les grévistes au regard de ce qui est rédigé : « De minute en minute, la situation s'aggrave, au paroxysme de la fureur, les grévistes renversent à l'entrée de la rue de la gare, une voiture glacière.

Une barricade, formée de plusieurs voitures saisies chez un loueur voisin, s'édifie un instant après, à l'entrée de la rue Demidoff. L'exemple est suivi bientôt par tous les chômeurs, et l'on voit surgir d'autres retranchements Cours de la République, des deux côtés de la salle Franklin, à l'entrée des rues Dumé d'Aplemont, Collard et Duguay-Trouin.

Un escadron de gendarmes vient se ranger à quelques mètres de la barricade sur le cours, à gauche de la Bourse. Des pierres sont lancées de tous côtés sur les gardiens de l'ordre. Les émeutiers à l'aide de pinces, font sauter les pavés de grés de la chaussée qu'ils sèment ensuite de place en place.

Soudain un autre escadron de gendarmes surgit du haut du cours, qu'il descend au galop. Les malheureux cavaliers sont littéralement lapidés. Les chevaux heurtent les pavés et tombent. Après le passage de la charge, on ne voit que des sabres et des harnachements sont restés sur la route.

Les grévistes se font plus menaçants, les pierres continuent de pleuvoir. Un détachement d'infanterie, baïonnette au canon, s'approche de la barricade. Les assiégés reculent, tout en lançant leurs projectiles, puis reviennent à l'assaut. Une salve déchire l'air. Les soldats ont tiré, mais ils n'ont visé que les nuages. Un seconde salve crépite aussitôt. Un homme est touché, nous l'apercevons qui tourne sur lui-même et tombe inanimé. La fureur des émeutiers redouble, ils crient : « assassins, assassins ».

Les gendarmes détruisent les barricades et un escadron du 7^e chasseur se lance à la charge à son tour. Le dos courbé sur leur monture les pauvres jeunes gens essuient une rafale de pierres, lancée malgré les cris de nombreux grévistes : « pas sur les chasseurs ».

Il est maintenant 7 heures... peu à peu l'ordre se rétablit. »

Les syndicalistes libertaires havrais donnent leur version a posteriori : « La vue d'armes à feu entre les mains de ces policiers dégénéra en bagarres qui devinrent générales, l'apparition des gendarmes à cheval ne fit que l'effet d'un excitant, des voitures, des échafaudages furent renversés, des arbres arrachés et le cours de la République quelque peu dépavé. Mais à tout prix, il fallait mater les grévistes et sans sommation, la troupe tira... »

Le gouvernement Poincaré vient ici de se situer dans la tradition répressive de Fourmies, Narbonne, Raon L'Etape et de Draveil Villeneuve.

La ville est mise en état de siège sous contrôle de l'armée et de nombreux militants sont arrêtés. Parmi les militants connus: Limare, Le Gall et Bunel du Comité de grève.

Le Gall est dirigeant des Ports et docks au Havre et secrétaire adjoint de l'Union Locale CGTU, c'est un libertaire. A six heures, le dimanche 27 août, ce sont plusieurs autres militants qui sont arrêtés en plus des trois susmentionnés : Bousquet, Julien Le Pen, Lartigue, Peltier de Paris. Quesnel, le secrétaire des métallurgistes et les anarchistes du port : Hervieu, Beaudouin, Offroy et Perrault. Craquelin du syndicat des marins, Viel du gaz, Le Guillemic des métaux (syndicaliste libertaire) et Rioux, secrétaire du groupe communiste de Graville sont aussi emprisonnés.

Le général Duchêne péroré : « L'ordre sera rétabli au Havre dût-il en coûter 300 ou 400 morts ».

Le préfet aux ordres du Comité des Forges interdit toute distribution de vivres soit au Havre, soit dans un rayon de 8 kilomètres. Les affameurs font leur travail de sape. La Bourse du travail est fermée. Le patronat et l'Etat pensent que la grève va vite s'arrêter, les meneurs étant en prison. Les arrestations sont faites au motif de : provocation de militaires à la désobéissance ; excitation à l'émeute et distribution de tracts aux soldats.

C'est sans compter la volonté de résistance des travailleurs havrais qui se réunissent à ce qui va devenir « le trou aux métallos » à la forêt de

Montgeon. Dès le lendemain après midi du massacre de plusieurs des leurs, ils se retrouvent à 10000 dans une arène de verdure improvisée pour tenir un meeting et organiser la suite du conflit. Il faut remettre sur pied le Comité de grève, le Comité d'exode et le Comité de ravitaillement.

Une grève nationale est d'ores et déjà prévue par la CGTU pour le mardi 29 août. Le laps de temps est court pour prévenir tout le monde mais l'émotion est à son paroxysme.

Lundi 28 août, 40000 travailleurs sont encore en grève au Havre, 20000 personnes se retrouvent en plein air au bois de Montgeon car le général Duchêne refuse de prêter une salle pour que les ouvriers se réunissent.

Lacarrère, des cheminots, prend la parole en premier et demande une minute de silence en souvenir des morts qui sont restés sur le champ de bataille. Les hommes se découvrent, les femmes joignent leurs mains sur leurs poitrines.

Quelques autres orateurs se succèdent puis Monmousseau que la police pensait à Paris surgit et prend à son tour la parole pour exhorter les travailleurs à continuer la lutte sans tomber dans de nouvelles provocations sanglantes. Les ouvriers sont appelés à participer aux obsèques des martyrs le mardi 29 août.

Face aux mensonges éhontés d'une certaine presse aux ordres, le Comité de grève du Havre passe le communiqué suivant : « Le Comité central de grève proteste contre les allégations colportées par la presse à la solde du capitalisme, allégations suivant lesquelles la grève ne correspond pas du tout à la défense des salaires, mais au contraire à un mouvement politique dirigé par certaines personnalités.

Une fois de plus il tient à affirmer à l'opinion publique qu'il s'agit bien de la défense des salaires et en aucune circonstance il ne s'agit de servir un parti politique quel qu'il soit. Notre attitude l'a toujours démontré. »

Mardi 29 : Le Havre célèbre ses morts

Après avoir passé la nuit à patrouiller dans les rues de la ville, les sabots des chevaux résonnant sur les pavés, au petit matin six escadrons de chasseurs sont mobilisés.



L'armée sur le cours de la République le 28 Août 1922

Vers l'hôpital la troupe fait un cordon sanitaire. Les trois bières de Victoire, Allain et Lefebvre attendent. La population passe les lignes ennemies, déjouant les consignes militaire

De la chapelle ardente montent des chants. Des prières aussi sont dites. Les militants apportent des couronnes mortuaires. Les ouvriers sont tête nue, la gorge est nouée. Le corbillard d'Allain, 22 ans passe en premier. La famille suit endimanchée, toute de tristesse, surtout sa femme.

Suit le corbillard de Lefebvre. Un prêtre, un diacre, les enfants de chœur, les parents, les amis, les camarades, tout le monde est là pour soutenir la mère qui ne peut que pleurer la mort de son fils.

Le troisième corbillard, celui de Victoire, est blanc. Dix-huit ans, est-ce un âge pour être

fauché par la mitraille ? 18 ans, à peine sorti de l'adolescence. Les patrons et les gendarmes peuvent être fiers.

La foule suit. Les trois corbillards séparés par des gens montent au cimetière Sainte-Marie. Les veuves et les mères mordent leur mouchoir.

La foule malgré la présence des militaires sabre au clair est venue en nombre : 10 000 au moins.

Qui ne pleure pas dans ce cimetière ? Ce sont des larmes amères qui coulent le long des joues et de longs sanglots qui se répandent entre les tombes.

Les victimes avaient dix-huit ans, vingt et un ans et vingt-deux ans ! Quel gâchis !

Après l'enterrement, les Havrais redescendent pour la plupart en ville, la rage au cœur. Les consignes des responsables syndicaux sont claires : pas de violence, pas de débordement, de la dignité.

Mercredi 30 août

Dès huit heures du matin, malgré la pluie, les grévistes se rendent en masse à Montgeon. Le temps trop pluvieux ne permet aucune réunion ni le matin ni l'après midi. Le Comité de grève est reconstitué depuis lundi. Un camarade tombe, un autre prend sa place.

Les syndicalistes emprisonnés le sont au droit commun mais le procureur reste muet sur les causes de leur incarcération. Les Havrais demandent le régime de prisonniers politiques.

Meyer pris à partie par le journal « L'Humanité » insinue que si le calme n'existe plus au Havre, la responsabilité en incombe à des éléments étrangers à la région...

La CGT (Lafayette) remet 25 000 francs de souscription à Montagne, secrétaire des marins CGT du Havre qui avisera.

Les tramways reprennent le travail. Les métallurgistes et les dockers sont toujours en grève.

A Elbeuf, lors de la grève de 24H, 800 personnes se sont retrouvées à la Bourse du Travail, le matin. L'après-midi, un défilé de 4000

manifestants parcourt les rues de la ville avec les 50 enfants de grévistes du Havre en tête de cortège.

L'appel à souscription pour « les frères havrais » se fait plus pressant.

Jeudi 31 août, 39 militants, 37 hommes et deux femmes sont en prison, au droit commun depuis cinq jours.

Les élus du département espèrent trouver une solution au conflit mais ils désespèrent devant la mauvaise volonté patronale. Le groupe havrais de la Ligue des Droits de l'homme enregistre à son tour l'impuissance du gouvernement à solutionner la crise. Ce même gouvernement qui est prêt à tous les moyens pour mater non pas la grève mais ce qu'il considère comme une sédition.

Le parquet essaie de faire passer la journée du 26 août pour une rébellion à main armée. Dix militants locaux sont accusés de cette fameuse rébellion à main armée et 16 autres, étrangers au Havre, de complicité de rébellion.

Le gouvernement veut décapiter le mouvement par un procès qui n'a de juridique que l'apparence.

Le Comité de grève alloue alors une aide de 1000 francs aux emprisonnés car ceux-ci couchent sur des grabats, à même le ciment et sont très mal nourris.

Cinq nouvelles arrestations ont encore lieu. Sont emprisonnés à leur tour : Paul Hamel, Thomas, Sadoux, Bouvier et Henri Gauthier.

A la forêt de Montgeon, lors du meeting où se pressent toujours des milliers de grévistes, le Comité de grève appelle les corporations solidaires à reprendre le travail : « Sur l'ordre du comité central de grève, vous devez, ce matin, reprendre tous le travail, fiers de votre beau geste de solidarité qui n'a pu être brisé, malgré les tentatives patronales.

Vous rentrerez dans vos usines la tête haute en assurant vos camarades restés dans la bataille de toute votre solidarité financière, en vous imposant une cotisation journalière minimum de 1 franc et en les assurant de votre concours au cas où le comité central de grève ferait à nouveau appel à votre appui. » Les gars du bâtiment renâclent mais il le faut. Les métallurgistes, les dockers et les inscrits continuent.

Vendredi premier septembre, les dockers et les voiliers sont appelés aussi à reprendre, dès le deux septembre, le travail pour soutenir financièrement les métallurgistes en grève après dix jours de grève de solidarité. Belle leçon d'entraide et de fraternité.



Photo du Cours de la République le 28 août 1922

La grève du Havre devient un symbole en France, celui de l'opposition frontale entre les ouvriers et les nantis du Comité des Forges. « Le Comité des Forges battu au Havre, c'est tout le patronat battu dans son offensive générale contre les salaires. La grève du Havre n'a pas besoin de quitter le terrain strictement corporatif pour être profondément révolutionnaire. Cette victoire corporative, on n'en peut douter, sera la plus réelle des victoires révolutionnaires. » assène Pierre Monatte.

Nous trouvons donc d'un côté les métallurgistes soutenus par la population havraise et par une solidarité ouvrière nationale et de l'autre, le Comité des forges soutenu par le gouvernement et le parlement. La lutte est-elle égale ?

Dans la discipline le travail reprend, la vie aussi, et les bourgeois du Havre estiment qu'ils l'ont échappé belle. Les ouvriers havrais sont fiers de leur mouvement et ne comptent pas lâcher.

Les métallurgistes demeurent le pivot de la grève, les autres corporations les seconderont. Les dockers et les gars de la terrasse reprennent le travail à contre cœur, les poings serrés, les larmes aux yeux. Les ouvriers entendent vivre en travaillant, ils n'ont d'autre choix que de défendre leurs salaires de toutes leurs forces.

Les avocats de la défense font leur possible auprès du ministre de la justice pour démontrer l'illégalité des charges retenues contre les emprisonnés accusés de rébellion. La répression politique et mise au service du Comité des forges est soulevée avec à-propos.

Samedi 2 septembre, le gouvernement et le patronat via la presse font campagne en essayant de dénaturer le conflit, le faisant passer pour politique...les travailleurs ne s'en laissent pas compter, tout le monde se remémore l'origine du conflit : une baisse des salaires de 10%.

Au Pont III l'embauche des dockers s'est effectuée normalement. Si les gendarmes sont nombreux sur les quais avant 9 heures, peu à peu ils se volatilisent, les dockers n'aiment pas travailler sous la surveillance des soldats et des flics, « ça leur coupe les bras et les jambes », selon l'expression de Monatte. Les dockers prennent rendez-vous pour le lendemain à la forêt de Montgeon pour tenir un meeting du port. La réorganisation du Comité de grève s'est à nouveau opérée et une permanence se tient au 16, Rue Hilaire Colombel pour faciliter les opérations de réception et de distribution des secours.

La presse locale calomnie certains syndicalistes emprisonnés en indiquant que lors de perquisitions, des provisions ont été trouvées alors qu'elles auraient dû être distribuées.

Le Comité de grève envoie un communiqué rectificatif à la presse stipulant que la distribution se fait avec méthode et honnêteté.

Des turbo-groupes sont commandés à la CEM au Havre et d'autres entreprises sont sollicitées car la production de la fonte et de l'acier ont augmenté en juillet pourtant un mois considéré comme morte-saison. Mais la fabrication est détournée vers d'autres communes...

Les métallurgistes havrais veulent tenir coûte que coûte contre les huit plus puissantes firmes

de la localité :

- Société Augustin Normand
- Chantiers de la Gironde
- Société Electro-Mécanique
- Chantiers de la Méditerranée
- Schneider et Compagnie
- Tréfileries du Havre
- Chargeurs Réunis
- Compagnie Transatlantique

Dimanche 3 septembre, l'Assemblée Générale des dockers décide d'une grève d'une demi-heure chaque demi-journée tant que le régime politique ne sera pas accordé à la quarantaine de personnes qui restent emprisonnées. Pas question pour les travailleurs portuaires d'oublier les morts et ceux qui sont dans les geôles de la République.

Parallèlement le syndicat des dockers demande que le prix des heures supplémentaires soit relevé de manière importante afin de passer l'envie aux patrons d'employer les dockers le dimanche. C'est une offensive syndicale. Un demi-salaire est par ailleurs versé de la caisse du syndicat aux familles des dockers emprisonnés. La prison, c'est un accident de grève, le syndicat c'est la société d'assurances...Voilà comment les dockers conçoivent l'action syndicale.

Lundi 4 septembre, il reste encore 14 000 métallurgistes en grève.

Loin des discussions théoriques, de tendances qui exacerbent une hypertrophie du moi, les grévistes havrais font preuve du plus grand pragmatisme qui soit, ils savent qu'ils livrent une bataille nationale.

Au bois de Montgeon, Louise Heuchel prend la parole et rappelle aux grévistes qu'en défendant leurs salaires, c'est leur pain, la dignité de leur foyer, la santé de leurs compagnes et de leurs enfants qu'ils défendent. Tous les couplets de l'Internationale sont chantés à la fin du meeting.



Le cercle Franklin occupé par les soldats avec sur la gauche, les chevaux des gendarmes

Ce lundi, c'est aussi le premier interrogatoire des six personnes qui ont été arrêtées à Franklin, à deux heures du matin, dans la nuit du 26 août, jour tragique où plusieurs ouvriers furent tués ou blessés par balle : Ferré, Jean Le Gall le secrétaire adjoint de l'Union locale, Bunel, Limare, deux membres du Comité de grève, Madame Bunel et une jeune fille.

Des soldats du 36^e, baïonnette au canon, suivis de trois commissaires, revolver au poing et de plusieurs gendarmes prirent d'assaut Franklin !

Les six défenseurs assis pacifiquement autour d'une table tenaient une permanence avec l'accord du maire. Et bien, ils furent embarqués sans ménagement et transférés immédiatement en prison.

Mardi 5 septembre, la grève d'usure se poursuit. Le nerf de la guerre dans ce type de long conflit est l'argent, pour le patronat comme pour les ouvriers. Les ouvriers se privent de tout, même de ce qui nécessaire à toute vie décente alors que les patrons sont à peine privés du superflu. Là s'arrête la comparaison.

De nombreuses corporations apportent leur quote-part de solidarité : travailleurs du tramway, terrassiers, grutiers...et les dockers continuent à collecter par l'intermédiaire de huit équipes, les 30 sous de la solidarité que versent les syndiqués et la plupart des non-syndiqués.

Les 200 fusiliers marins qui assurent le fonctionnement de l'usine à gaz et de celle d'électricité s'apprentent à repartir à Cherbourg.

L'Union des employeurs du port fait recouvrir les murs de la ville. Le contenu de l'affiche rouge est clair : toute bordée qui fera grève une demi-heure par vacation sera licenciée.

Afin de ne pas donner prétexte au patronat portuaire d'organiser un lock out, ce qui tarirait la solidarité financière pour les métallurgistes en grève, une grosse majorité de dockers appelle à cesser cette grève.

Mercredi 6 septembre, les forces en présence sont-elles équilibrées ?

Le Comité des Forges étend ses ramifications dans toute la France et même à l'étranger ; il a des concours financiers dans tous les établissements de crédit et il est en relations étroites avec les consortiums industriels qui dirigent avec lui la vie économique et politique du pays. Il a des militants d'attaque, des orateurs de choix et des administrateurs émérites ; il a aussi des députés, des sénateurs et des ministres.

En face, c'est la puissante armée du prolétariat qui représente le nombre.

Schneider est milliardaire et les ouvriers sont affamés, sans crédit, sans avance.

Malgré toute la puissance patronale, celle-ci croit pouvoir liquider la grève en faisant évoluer dans les rues ses patrouilles de soldats, en emprisonnant « les meneurs ».

Ces patrons de combat demandent encore et encore davantage de gendarmes pour frapper un grand coup contre le camp ouvrier. Franklin est toujours fermé et les ouvriers continuent à se

réunir en plein air dans les bois. Les mitrailleurs de la classe ouvrière veulent-ils récidiver ?

Jeudi 7 septembre, à la CEM, les chefs d'équipe de la fonderie sont solidaires des ouvriers, ce qui met en colère la direction. Les paysans des environs cultivent des champs entiers de choux pour les grévistes. Le syndicat des dockers obtient l'assurance qu'à défaut du cercle Franklin, il pourra disposer du préau de l'école Amiral Courbet pour tenir son Assemblée Générale.

Les « jaunes » placardent à leur tour leurs affiches « Assassins, c'est vous ! ». Les travailleurs ne sont pas dupes et savent qui financent ce type de propagande, c'est l'argent de la rue du Chilou. Cette affiche entend inverser les rôles et signifier que si des ouvriers sont morts, c'est de la faute des meneurs...

La division syndicale entre CGT et CGTU est critiquée par le journal « L'Humanité », notamment l'attitude de la CGT : « Les sommes venant de la CGT La Fayette ne sont remises au Comité de grève que sur présentation de factures... »

Vendredi 8 septembre, Descherdeer, Président de la Ligue des Droits de l'Homme au Havre, qualifie le préfet Lallemand de préfet de guerre civile.



Le général Duchêne et le préfet Lallemand près du «Rond-point» le 27 août 1922

Les patrouilles de gendarmes et de chasseurs se font plus fréquentes. Toutes les trois heures, le sabot des chevaux retentit sur les pavés du Havre.

5 à 600 gendarmes sont déployés .La presse locale indique que de nombreux ouvriers reprennent le chemin de l'usine : 150 travailleurs des Tréfileries, 100 aux ateliers Schneider, 4 à la

CEM. Le Comité de grève fait valoir que 100 reprises pour un effectif de 3000, c'est finalement peu au regard des privations déjà endurées car la faim tenaille les estomacs des ouvriers. A Harfleur, toute réunion est interdite. Le commissaire de la République menace le patron du café de la grenouillère de fermeture de son débit de boisson s'il persiste à prêter sa salle pour les réunions de grévistes.

Le grand patronat enrage de constater le calme et la dignité ouvrière. Ils espèrent un dérapage et une intervention de la force armée pour mater les métallurgistes.

Le baron Schneider envoie un de ses cadres pour embaucher de la main d'œuvre qualifiée en Belgique.

On dénombre une centaine de personnes



Meeting en plein air au «trou des métallos» (forêt d Montgeon) pendant les grèves de 1922

Schneider continue à envoyer des lettres aux ouvriers logés dans la cité ouvrière leur promettant d'être expulsés de leur logement s'ils maintiennent leur grève. Le seigneur des lieux parle de mettre tout le monde à la rue. On résilie les contrats de location pour le 31 décembre mais en demandant une réponse, sous dizaine, avant signification par huissier. Cette procédure de résiliation constitue une manœuvre caractéristique d'intimidation.

Le général Duchêne réunit dans la cour de la caserne tous les officiers de la garnison et affirme qu'il n'a jamais prétendu ramener le calme au Havre au prix de 300 à 400 cadavres.

Samedi 9 septembre, les mesures répressives battent leur plein.

Aux Tréfileries, le directeur, Monsieur Stahl, envoie une lettre à chaque ouvrier pour l'avertir que sa cessation d'activité l'a fait rayer des contrôles de l'entreprise et qu'il doit signer une nouvelle feuille d'engagement s'il veut retrouver son emploi...

Chez Schneider, c'est le chantage à l'apprentissage. L'école d'apprentissage ouvrira ses portes aux apprentis dont les parents ont repris le travail ou s'engagent à le reprendre de manière imminente. Une distribution de viande pour les 10 000 familles de grévistes est organisée pour la plus grande joie des travailleurs. Ils sont de même conviés à une représentation théâtrale à la forêt de Montgeon, le lendemain.

Dimanche 10 septembre, le théâtre confédéral de la CGTU a donné durant trois heures saynètes de Courteline, chansons et poèmes. La pluie étant de la partie, une estrade est improvisée dans le sous-bois où se pressent deux mille grévistes malgré le temps pluvieux. C'est la météo du patronat disent les métallurgistes en plaisantant. Clovys, chansonnier de la Muse rouge, ouvre le bal en entonnant un monologue antimilitariste et deux couplets sur le criminel Duchêne.

La dure lutte des travailleurs nécessite de temps en temps de la détente pour se ressourcer et repartir au combat plein d'énergie.

Une permanence au 79, Rue de Normandie est mise en place pour défendre les emprisonnés. A la lutte corporative s'ajoute la lutte juridique.

Mardi 12 septembre, une brume épaisse et froide n'empêche pas les grévistes de se rendre au lieu de la réunion à l'amphithéâtre de Montgeon. A neuf heures débute le meeting avec une forte participation de 10 000 personnes : le conflit s'enlise depuis 80 jours.

Des petits patrons veulent reprendre les pourparlers avec leurs ouvriers mais le Comité des Forges veille et fait pression pour garder le statut quo.

emprisonnées : Van Caycelle, Loisel et Aubry sont accusés le premier d'entrave à la liberté du travail, les deux autres de coups et blessures volontaires...Gauthier et Dorange passent en correctionnelle.

Le juge d'instruction, Kerambrun, examine les charges qui pèsent sur huit syndicalistes. Elles ne valent pas grand-chose alors il prononce un non-lieu et la liberté provisoire. C'est sans compter le préfet qui oppose son veto à la décision du juge. Les inculpés qui sont reconnus innocents par le juge sont remis en prison, c'est le mépris des lois qui est en vigueur au Havre.



Discours de Teulade lors des obsèques d'un métallo Août 1922

Mercredi 13 septembre, la pluie tombe comme la veille, cela n'empêche pas les grévistes d'être toujours aussi nombreux pour assister à la réunion quotidienne du Bois de Montgeon.

La Bourse du Travail est encore fermée et le droit syndical est bafoué : les travailleurs sont obligés de se réunir en plein air malgré les intempéries.

A l'issue de l'Assemblée Générale du matin, le Comité de grève affirme une nouvelle fois que la grève se déroule au Havre depuis treize semaines sur le terrain corporatif dont elle n'est jamais sortie. Cette déclaration fait contrepoids à certaines déclarations tendancieuses...

Le Comité proteste :

« 1. Contre toutes les violations apportées au droit de grève, celui-ci cependant reconnu par la loi de 1884.

2. Contre toute atteinte à la liberté individuelle instaurée dans la ville du Havre et de la région.

3. Contre la suppression des réunions corporatives.

Il déclare à nouveau comme il l'a toujours démontré qu'il ne laissera échapper aucune occasion de solutionner le conflit au mieux des intérêts de la classe ouvrière.

Chez les Inscrits maritimes, le mot d'ordre de grève pour protester contre le sabotage des huit heures préparé par le gouvernement est si bien suivi que le paquebot France au Havre ne peut appareiller pour New-York.

Jeudi 14 septembre, « la Justice » ne chôme pas.

Lefèvre, Leloncle, Duboc et Dorange passent en correctionnelle pour entrave à la liberté du travail. Idem pour Marie Roos, une femme de 22 ans, qui est accusée de voies de fait et violences contre les gendarmes...Le Pen, Le Guillemic et Lartigues sont aussi interrogés.

Des métallurgistes de Bolbec sont aussi invités chez le juge pour entraves à la liberté du travail. Ce sont Delcour, Lecoq, Tasserie et un membre du groupe libertaire du Havre, Lachèvre.

Poudoux et Pomel, blessés par les gendarmes le 26 août, à peine sortis de l'hôpital, rejoignent la prison.

Les patrons continuent leur œuvre de persécution. Madame Viel dont le mari est chaudronnier à la Compagnie du gaz, arrêtée le 26 août, et qui est logée dans l'usine, reçoit l'avis d'avoir à quitter les lieux au plus tard dans un mois.

Un article du journal « Le Libéraire » dénonce les incarcérations de militants : « Nos camarades Bousquet, Ferré, secrétaire de la fédération des métaux, Lartigue secrétaire de la fédération des PTT ; Le Pen secrétaire de la fédération du bâtiment ; Quesnel, Hervieu, Offroy, Beaudouin, Perrault, Craquelin, Viel, Le Guillemic et Rioult sont toujours emprisonnés au régime de droit commun dans les geôles du Havre sous prétexte d'insurrection et de complicité d'insurrection.

Le militant Chevron du port, vient lui aussi d'être arrêté sous la même inculpation. Voilà où

Les sanctions tombent au palais de justice du Havre. Duboc écope de 15 jours de prison ferme pour avoir injurié un jaune. Belloncle, 17 ans, s'en tire avec un mois de prison avec sursis. Il porte les marques de coups reçus mais c'est lui qui est accusé de coups et blessures envers les gendarmes.



LALLEMAND un grand SAIGNEUR républicain

En ce qui concerne les responsables syndicaux, l'accusation ne cherche nullement à apporter des preuves. Elle laisse aux accusés le soin de détruire les accusations...

Marie Roos qui n'est pas gréviste est accusée d'avoir jeté un pot de fleur sur un gendarme et c'est la dénonciation d'une femme d'agent cycliste qui fait foi pour la condamner à deux mois de prison ferme. Marie tient son bébé de deux mois dans les bras lors de l'audience, c'est une fille mère, mais rien ne fait fléchir les employés de justice.

Lefèvre, lui, en prend pour deux mois ferme pour entrave à la liberté du travail. Il a apporté à ses camarades le mot d'ordre de grève de 24 H suite aux événements du 26 août...

Les huissiers demandent à leurs créanciers ouvriers d'être instamment payés : « Quand on ne peut payer des dettes, on ne fait pas grève ». Après les tentatives d'intimidation patronales, policières, voici celles des parasites.

Conclusion

C'est à l'approche des mauvais jours, que le découragement et la lassitude commencèrent à poindre et la reprise en bloc du travail fut décidée au Meeting en plein air à la Forêt de Montgeon, le 8 Octobre 1922, Chemin de la forêt. C'est à pied, sans moyen de locomotion pour la plupart, que les grévistes, du 26 Août au 8 Octobre, s'imposèrent ce trajet.

Le mouvement de grève des métallurgistes havrais qui dura 110 jours, permit à la classe ouvrière française de ne subir aucune diminution de salaire...

conduisent les fonctions dans la CGTU. C'est tout de même plus honorable que d'aller à Washington comme ces messieurs de la CGT ! »

L'Union des Syndicats du Havre avise les ouvriers qu'une nouvelle permanence syndicale est établie, salle de la justice de paix, 52, rue de Labédoyère.

Vendredi 15 septembre, la grève fait l'admiration de tous. Monmousseau écrit : « Au bout de 90 jours de lutte, pas une faiblesse, pas une défaillance dans le bloc ouvrier. Par leur ténacité dans les efforts, par leur initiative et leur sang-froid au milieu d'une situation des plus tragiques, les grévistes du Havre ont écrit dans l'histoire du syndicalisme une page inoubliable et sans précédent. »

A Harfleur, le commissaire de police s'installe en permanence sur le lieu du ravitaillement. Tout attroupement est interdit, toute discussion surveillée, les grévistes sont visités et menacés journalièrement jusqu'en leur domicile, par les policiers. Le fief des Schneider entend mettre au pas ses esclaves salariés.

Afin d'approfondir le sujet, nous vous conseillons de lire le livre de Patrice Rannou sur « Le Havre 1922 - La Grande grève de la métallurgie » - 112 pages.

A commander à : Groupe d'Etudes Sociales du Havre et des Environs- BP 411- Le Havre 76057 CEDEX (Prix 12 €-Port compris) - Chèques à l'ordre de G.E.S.



Le Libéraire : <http://le-liberaire.net>
Mail: julesdurand.lehavre@gmail.com
Adresse postale: Groupe d'Etudes Sociales du Havre et environs- BP 411- 76057 Le Havre CEDEX